

Bibliothèque numérique

medic @

**Revue de la Société française
d'histoire de l'art dentaire**

*1979, Nouvelle série, n° 5-6. - s. l., 1979.
Cote : PF114*



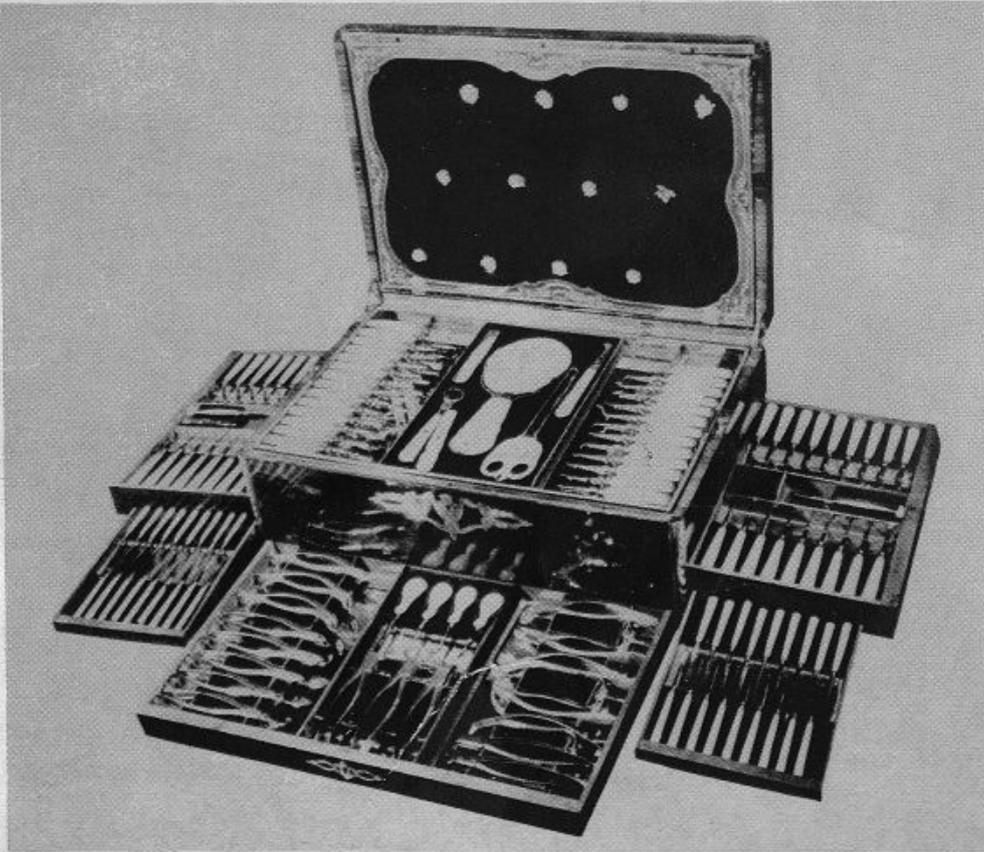
Remerciements à la Société française d'histoire de l'art dentaire pour avoir autorisé la numérisation de sa revue
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pf114x1979x12>

PF 114

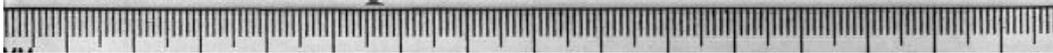
REVUE
de la Société Française

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
DE PARIS V
U.E.R. D'ODONTOLOGIE
1, rue Maurice-Arnoux
92120 MONTROUGE

D'HISTOIRE
DE L'ART
DENTAIRE



n° 5-6 Septembre-Décembre 1979



DIVERS INSTRUMENS POUR
TIRER ET COUPER LES DENTS



*livres rares
traitant
de la*
BOUCHE
et des
DENTS

LIBRAIRIE THOMAS-SCHELER
Lucien Scheler et Bernard Clavreuil, Experts
19, RUE DE TOURNON, PARIS VI^e - 326-97-69

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
DE PARIS V
D'ODONTOLOGIE

Sommaire

nos 5-6 Sept. Décemb. 1979

-
- 3** *Éditorial* *Dr R. R. WARNAULT*
.....
- 6** *Les Dents de Louis XIV* *Président V. B. GAUVAL*
.....
- 11** *Détails piquants* *Président V. B. GAUVAL*
.....
- 15** *L'asepsie et son histoire* *Dr RECHTMAN*
.....
- 18** *Le Marais et le mal de dents* *Dr CECCONI*
.....
- 21** *Vieille thérapeutique dentaire* *Dr SIFFRE*
.....
- 22** *Le secret professionnel* *Dr RECHTMAN*
.....
- 26** *Les ruelles de St-Sulpice* *Président V. B. GAUVAL*
.....
- 29** *Petite histoire d'hier et d'aujourd'hui*
.....
- 30** *Relations médicales Franco-Roumaines* *P. D. AUREL*
.....
- 34** *Quelques énigmes*
.....

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE

Président Pr. V.B. GAUVAL, 34, rue Poulet 75018 PARIS

Vice-Présidents Dr. ANGOT, 11 bis, rue d'Edimbourg 75008 PARIS
Pr. S. BERENHOLC, 47 Bld Beaumarchais 75003 PARIS
Dr. S. JACQUEMARD, 38-40, rue de Crimée 75019 PARIS
Dr. C. SEBBAN, 44, rue Véron 94 ALFORTVILLE
Dr. L. VERCHERE, 7 Rondpoint Bugeaud 75116 PARIS

Secrétaire Dr. R. WARNAULT, 2, rue Georges Janin 92600 ASNIERES

Trésorier Dr. J. DUHEM, 16, rue de Bagnolet 75020 PARIS
CCP 34020 13 F 033

Les clichés sont à la charge des auteurs, ainsi que les "tirés à part".
La demande doit en être faite au moment de la remise du manuscrit.

Correspondance rédactionnelle :

Dr. L.J. CECCONI
42, rue du Départ
95880 ENGHEN LES BAINS

Editorial

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ Remise de la Cravate de Commandeur au Docteur Cecconi

Les raisons que nous vous avons exposées concernant la parution retardée des Revues me permettent de vous dire que mon rôle n'est pas de meubler les colonnes de la Revue Française d'Histoire de l'Art Dentaire, mais une circonstance heureuse et imprévue m'en fait aujourd'hui un devoir.

Heureuse et imprévue, certes, mais justifiée, vous serez tous de mon avis, du moins je l'espère.

Le Président CECCONI vient d'être promu au grade de "Commandeur dans l'Ordre National des Palmes Académiques".

Nous sommes heureux de vous l'annoncer et être tous unis pour l'en féliciter.

Il y a bien longtemps que le Président Cecconi devrait avoir cette belle cravate violette autour du cou si sa modestie foncière ne l'avait fait attendre patiemment la reconnaissance de ses mérites par Madame Alice SAUNIER-SEITE, notre charmante Ministre des Universités, que nous remercions encore ainsi que notre ami, J. P. Pierre-Bloch, notre actif Député de Paris.

Son livre, son enseignement et la tâche énorme que L. J. Cecconi a accompli pour la profession et pour tous les confrères, faisaient de cet oubli, aujourd'hui réparé, que les pouvoirs publics ont pu ainsi effacer une énigme de moins, dans la série déjà longue de celles qu'il avait décelées et qui, certaines, n'ont pas obtenu de réponse.

Les membres de la Société d'Histoire, organe international de recherches historiques, ainsi que ceux de la Revue s'associeront à ses amis directs et au bureau pour le féliciter et lui dire encore : "Bravo, Cher Président".

Parmi les manifestations qui marquent la fin de l'année universitaire et la période des vacances toute proche, Enghien-les-Bains a été le siège, Dimanche 1er Juillet 1979, d'une réunion confraternelle bien sympathique.

Cette assemblée marquait la renaissance, si l'on peut dire, d'une Société vieille déjà de trente ans, La Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire, après une longue période de sommeil due à des motifs divers qu'il est vain d'énumérer.

Son Président Fondateur, le Professeur L.J. Cecconi recevait chez lui, dans cette charmante cité, non seulement les membres du Bureau de la Société Française d'Histoire, mais encore les représentants de la profession venus le féliciter d'une distinction bien méritée.

Le Secrétaire Général, R.R. Warnault, ouvre la séance en déclarant :

"Mesdames, Mes Chers Confrères,

Vous connaissez la raison de cette réunion, je vous demande de vous grouper autour du récipiendaire et d'observer un moment d'attention.

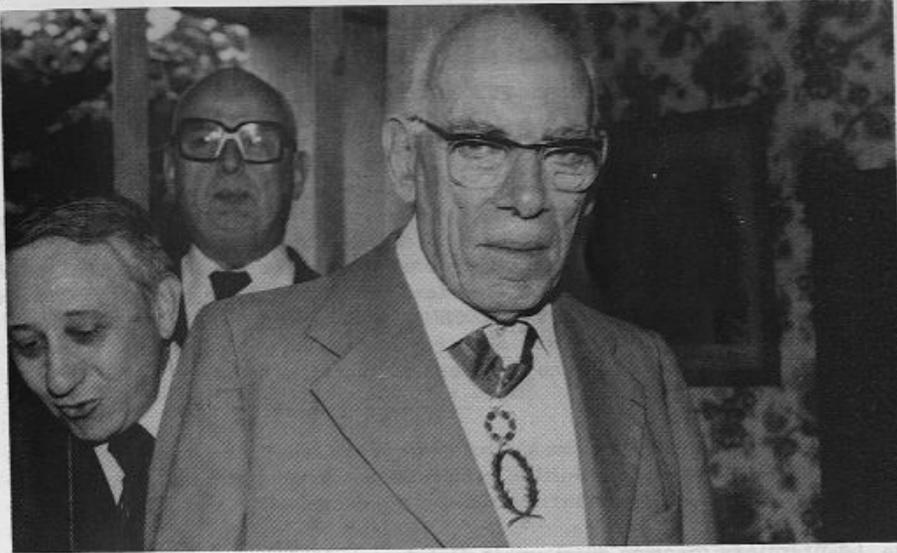
Le Professeur Victor Bilis Gauval, Président de la Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire, va remettre au Professeur L.J. Cecconi les insignes de la belle distinction que le Gouvernement Français vient de lui décerner.

Qu'il sache combien j'en suis heureux et que je le félicite. Quant à Madame Cecconi, qui a la gentillesse de nous accueillir si gracieuse et si bonne, je ne saurais la dissocier de la grande amitié et du respect que je voue à son mari.

La parole est au Président Gauval."

"Mesdames, Mesdemoiselles, Mes Chers Confrères, Mes Amis,

Est-il nécessaire, Mon Cher Cecconi, de te dire l'immense joie que j'éprouve en ce moment, à t'exprimer le sentiment de fierté que je ressens de me trouver face à face avec toi pour cette remise de distinction et de partager, j'en suis convaincu, la satisfaction toute naturelle que tu éprouves de recevoir cette belle cravate de Commandeur de l'Ordre National des Palmes Académiques.



Cette Commanderie récompense les longues années que tu as consacrées depuis 1930 à l'enseignement, elle honore l'auteur d'un important ouvrage sur l'Histoire de l'Art Dentaire, elle rappelle, qu'il y a trente ans avec Solas, vous fûtes les Cofondateurs de la Section Française au sein de la F.D.I. de notre Société d'Histoire de l'Art Dentaire et dont l'importance n'a pas échappée à notre jeune Académie de Chirurgie Dentaire, puisqu'elle vient de créer une Section Spéciale dont quatre membres qui en font partie, entre autres, sont des nôtres.

Pour toutes ces raisons, pour toutes les qualités que nous te reconnaissons, en mon nom et au nom des nombreux amis qui t'entourent et dont je me fais l'interprète, toutes nos félicitations.

Professeur Cecconi

Au nom du Ministre de l'Education Nationale et au nom du Ministre des Universités qui t'ont promu Commandeur de l'Ordre National des Palmes Académiques, je te remets l'insigne de ce haut grade."

Le Professeur L.J. Cecconi, acclamé et ému, disons-le, remercia le Président V.B. Gauval ainsi que toute l'assistance de la grande joie intérieure qu'il avait ressentie de la présence de ses amis, de sa fille, de son gendre et de son petit fils en ce beau jour.

Le Secrétaire Général
Dr. R.R. Warnault.

LES DENTS DE LOUIS XIV

par Th. DAVID et G. DAGEN

Collationné par V. B. GAUVAL

Au cours de certaines recherches sur les origines de notre art, nous avons été conduits à étudier les souffrances dentaires dont furent atteints quelques uns de nos souverains. Nous possédons, à ce point de vue, sur Louis XIV (1638-1715) des détails circonstanciés qui ne manquent pas d'intérêt. (voir: Journal de la Santé du Roi Louis XIV des années 1647 à 1711, par Vallot, d'Aquin et Fageon, tous trois ses premiers médecins, avec introduction, notes, réflexions, critiques et pièces justificatives, par J.A. Le Roy - Paris Durand 1862).

Certes, il ne faudrait point s'attendre à trouver ici l'histoire dentaire du Grand Roi. Cousinot, Vaultier, ses médecins avant Vallot, et Vallot lui-même, n'ont rien écrit sur les dents du jeune Monarque.

La première mention du mauvais état de ses dents est de d'Aquin et date de l'année 1676. Or, Louis XIV avait, à cette époque, 38 ans; il avait donc traversé la période pendant laquelle le système dentaire occasionne le plus de souffrances. Rappelons qu'il était né avec des dents, ce qui est généralement considéré comme l'heureux présage de son glorieux règne.

Un de ses médecins, d'Aquin, nous a appris que Louis XIV avait de mauvaises dents; il les perdit même toutes à la mâchoire supérieure; ce mauvais état des dents ne fût pas sans influence sur sa vie pathologique. Louis XIV fût en effet tourmenté pendant toute son existence par des indigestions, des vapeurs, menaces d'apoplexie; il mangeait énormément, très vite, sans mâcher, avalant des truffes entières, de grandes quantités de pois et beaucoup de gros morceaux d'artichauts, rendus dans les selles sans être digérés, comme on pouvait s'en assurer les jours d'indigestion. Néanmoins, ses historiens et ses médecins ont peu insisté sur cette cause de maladie, la carie dentaire, sauf dans quatre ou cinq circonstances qui firent époque, une entre autres en 1685.

Voici la relation que nous avons trouvée de ces accidents dans l'ouvrage de M. Le Roy.

Remarques pour l'année 1676 - (Le Roy, page 135).

Douleurs de carie. La campagne du Roi (campagne de Flandres, 1676) se passa avec toute la santé que nous pouvions désirer à Sa Majesté, quoique les fatigues de la guerre ne fussent pas petites et que le sommeil fût souvent interrompu, jusqu'à passer plusieurs nuits sans dormir, et s'exposer tous les jours à des ardeurs de soleil si violentes, que j'en appréhendais beaucoup de fièvre considérable, de quoi nous avons été heureusement garantis, n'en ayant remarqué aucune incommodité à Sa Majesté, que des douleurs de dents assez violentes, par une fonte et fluxion de son cerveau sur ses parties; et

quelques glaires et mucosités qui paraissaient dans ses selles et souvent couvraient ses excréments, fort bien confectionnés, souvent aussi sortaient toutes seules, sans aucun sang et sans aucune douleur, qui ne venaient d'autres causes que de la quantité de crudités que la vie dérégulée de la guerre, en troublant et diminuant la force de la digestion de son estomac, lui produisait chaque jour. En effet, après la campagne, Sa Majesté, jouissant d'un plus grand repos, s'est vue entièrement garantie de cette incommodité.

La douleur de dent s'est trouvée un peu plus opiniâtre, les ayant naturellement fort mauvaises. Souvent l'essence de girofle lui en a apaisé la douleur, et quelquefois celle de thym; mais comme elle est trop forte, elle brûle la bouche et excite l'envie de vomir, et il ne faut s'en servir que dans l'extrémité de la douleur. - Signé d'Aquin.

Remarques pour l'année 1678 - (page 140).

Abcès.... Au mois de Septembre, le Roi allant continuellement à la chasse, dans les grandes ardeurs du soleil, fût incommodé de quelques douleurs de dents, auxquelles il est sujet; même la joue droite et la gencive s'enflèrent et l'abcès ayant suppuré intérieurement par l'usage d'un cataplasme fait de mie de pain et de lait, il fût ouvert avec la lancette, d'où il sortit du pus, et la douleur cessa avec la tumeur. - signé d'Aquin.

Louis XIV était inébranlable dans la douleur et supportait les opérations avec le plus grand courage.

Remarques pour l'année 1685 - (page 162).

Carie du maxillaire supérieur et perforation du sinus consécutives à des extractions de dents. Cautérisations répétées au fer rouge. Le Roi continua, les premiers jours de cette année, l'usage de son léniment pour la légère douleur de son bras droit, laquelle était quasiment entièrement passée, il cessa l'usage de ce remède pour jouir pleinement de sa santé dans le commencement de cette année, à laquelle il n'y aurait eu rien à souhaiter, si la mauvaise disposition de sa mâchoire supérieure du côté gauche, dont toutes les dents auraient été arrachées, ne l'eut obligé de remédier à un trou de cette mâchoire qui, toutes les fois qu'il buvait ou se gargarisait, portait l'eau de sa bouche dans le nez, d'où elle coulait comme d'une fontaine. Ce trou s'était fait par l'éclatement de la mâchoire arrachée avec les dents qui s'étaient enfin cariées, et causait quelquefois quelque écoulement de mauvaise odeur, d'autant qu'il n'était possible de reboucher ce trou que par l'augmentation de la gencive et qu'elle ne se pouvait reproduire que sur un bon fond, c'est-à-dire en guérissant la carie de l'os de la mâchoire quelque profond qu'il pût être. Les avis de M. Félix (Félix Tassy, premier chirurgien du Roi) et de M. Dubois furent soutenus du mien, qu'il n'y avait que le feu actuel capable de satisfaire aux besoins de ce mal.

"Dubois fût dentiste du Roi de 1676 à 1708; c'est le seul dont il soit fait mention dans tout cet ouvrage. Les autres dentistes de Louis XIV furent jusqu'en 1669, probablement Dupont, qui l'était de Louis XIII; de 1669 à 1676, François Le Bert et de 1708 à 1715, Arnaud Forgeron."

Le Roi y étant résolu, l'on fit faire des cautères de grosseur et de longueur convenables pour remplir et brûler tous les bords aussi profondément que la carie le demandait. Le 10 Janvier, on y appliqua quatorze fois le bouton de feu, dont M. Dubois, qui l'appliquait, paraissait plus las que le Roi qui le souffrait, tant sa force et sa constance sont inébranlables dans les choses nécessaires, quand il s'y était déterminé.

Après cette application du feu, nous lui conseillâmes, trois ou quatre fois par jour, de faire passer de la bouche par le nez une liqueur ou gargarisme composé d'un quart d'esprit de vin, autant d'une eau vulnérable distillée, et moitié d'eau de fleur d'oranger, pour résister à la pourriture, faciliter la chute des escarres et avancer la régénération de la gencive, par laquelle seule on pouvait espérer de boucher le passage, dont une partie se trouve naturelle à tous les hommes, pour le commerce de quelques petits vaisseaux qui fournissent de la nourriture aux dents et à la mâchoire, et dont l'autre partie s'était faite en arrachant les dents, par violence, et fermait la communication de la bouche à ce petit canal naturel, ce qui nous obligea, sitôt que nous vîmes toutes les escarres tombées, et les chairs qui commençaient à revenir, de prier le Roi de ne plus forcer le passage et de ne pousser rien de plus de la bouche par le nez, et de laisser revenir les chairs sans les contraindre. Mais ce ne fût qu'après avoir appliqué le cautère par trois fois, le premier en Février, pour plus grande sûreté, et ce ne fût pas sans raison que la carie nous parut entièrement guérie. Depuis ce temps, les chairs se sont engendrées si abondantes et si solides, que le trou de la mâchoire est entièrement rebouché, et qu'il ne se trouve plus aucun passage pour porter l'eau de la bouche par le nez.

Cette guérison était assez de conséquence pour donner de la joie à Sa Majesté, et nous faire ressentir tout le plaisir que nous en pouvions goûter; mais il lui succéda, incontinent après, un accident fâcheux qui a longtemps inquiété le Roi, c'est-à-dire une odeur forte et quasi cadavéreuse dans les mucosités qu'il mouchait, qui lui donnait non moins d'inquiétude par elle-même, que par la difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité d'en ôter la cause, qui nous faisait craindre être quelque carie ou ulcère dans l'os criblé où les mucosités du nez et de quelques glandes voisines venant à séjourner, occasionnaient la mauvaise odeur dont Sa Majesté se plaignait. Mais comme cet accident n'était point continu et que souvent il ne paraissait que de loin en loin, je n'ai pu me persuader qu'il y eut une cause fixe et permanente et j'ai pensé que ce n'était que l'effet d'un plus long séjour que ces mucosités faisaient dans ces parties encore échauffées par tous les cautères que l'on y avait appliqués, et qu'à la longue du temps cette mauvaise odeur se passerait; ce qui est arrivé, heureusement, comme je me l'étais promis sur la fin de l'année. - Signé : D'Aquin.

Cette histoire d'un abcès dans le sinus fit assurément beaucoup moins de bruit que celle de la fistule anale, qui était cependant une affection moins grave. D'Aquin nous laisse entrevoir par les détails de son observation quelles durent être les douleurs, les ennuis du Roi pendant toute une année; d'abord la carie dentaire; puis l'ostéite consécutive à l'extraction, l'inflammation du sinus, la mauvaise odeur de la suppuration et de l'haleine; les cautérisations répétées avec le fer rouge; puis, après la fermeture de la

fistule, la mauvaise odeur nasale déterminée par la stagnation du pus dans le sinus dont l'inflammation ne disparaît qu'à la fin de l'année. Il y avait là de quoi lasser la patience du Grand Roi, aussi d'aucuns prétendent même qu'il faudrait attribuer à cette affection buccale grave, le mauvais état d'esprit de Louis XIV, qui lui fit signer à cette époque la Révocation de l'Edit de Nantes (Novembre 1685).

Remarques pour l'année 1696 (page 227).

Fluxion dentaire. Le Samedi 12 du mois de Mai, le Roi, ayant beaucoup marché et se trouvant las, se découvrit la nuit, qui fût chaude. Le Dimanche matin, il se sentit le corps brisé, le visage en feu, des douleurs passagères partout accompagnées de vapeurs; il n'eut point d'appétit à diner; il eut le pouls inégal tout le jour et un peu de fièvre jusqu'au soir, et se couvrit, suivant mon conseil, la nuit du Dimanche au Lundi; sua beaucoup, d'une sueur qui marquait son linge de jaune, dormit bien et se réveilla sans fièvre, il sua encore deux fois dans la matinée, eut bon appétit, ne mangea guère, et passa la nuit couvert et tranquillement.

Cependant, ce qui avait été renfermé par la transpiration supprimée, la nuit que le Roi avait passée découverte, n'étant pas absolument dissipé, une fluxion se jeta sur la joue droite du Roi et l'enfla beaucoup à l'endroit des glandes maxillaires. Mardi 15 Mai, à Marly, après diner, le Roi ayant travaillé avec M. de Pontchartrain, et encore plus le soir au retour de la promenade, eut des vapeurs, des lassitudes et de la fièvre, la joue rouge et fort enflée. La nuit s'étant passée sans sommeil, le Roi garda le lit le matin de Mercredi. Il dormit depuis midi jusqu'à deux heures et demie. Il se réveilla sans fièvre; mais la tumeur augmenta le soir et la nuit fort agitée, et le pouls du Roi assez agité le matin pour connaître qu'il y avait eu de la fièvre pendant la nuit, ce que je n'avais pû observer, parce qu'il ne me voulut pas permettre de veiller dans sa chambre. Il demeura au lit le matin du Jeudi pour la Messe et pour le Conseil; se leva pour diner en particulier, ne sortit pas après diner, soupa peu, et passa mieux la nuit parce que l'humeur de la fluxion éleva l'épiderme et suinta un peu, ce qui en diminua la douleur et la tension. Mais le Roi ayant voulu sortir dès le Vendredi, pour aller à la Messe et se promener, la rougeur s'éteignit et la tumeur se durcit avec un renouvellement de la douleur, qui rendit la nuit inquiète et presque sans sommeil, avec de l'agitation au pouls, ce qui obligea Sa Majesté d'entendre la Messe dans son lit, où ayant dormi environ une heure et demie couverte, elle sua assez abondamment. Aussitôt la tumeur s'amollit, la douleur se calma et le Roi se trouva en état de retourner à Versailles, où il dormit tranquillement la nuit du Samedi au Dimanche, pendant laquelle ayant été couvert, il sua suffisamment pour tellement désenfler la joue du malade, que le Lundi suivant, après une bonne nuit, la tumeur disparut entièrement. Signé : Fageon.

Remarques pour l'année 1707 (page 294).

Périostite. Le Roi ayant un peu tourmenté le chicot d'une dent d'en bas, dont la pointe l'incommodait, pour tâcher de la tirer, et ne l'ayant pû faire qu'avec trop de peine, le laissa; mais le soir il y sentit de la douleur et de la dureté et le matin, il y parut de la rougeur qui s'augmenta et la tumeur avec elle. Elles gagnèrent ensemble tout le tour de la mâchoire inférieure où

se ferme le menton, avec une dureté assez considérable. Ce qui fût accompagné de douleur de pesenteur au derrière de la tête, au col, à l'épaule gauche, au bras droit vers l'articulation de l'épaule, et un peu de mal de gorge. L'ébranlement du chicot avait donné occasion au mouvement de l'humeur qui se répandit sur tous les endroits où Sa Majesté sentait la douleur. Mais la petite émotion de goutte, trop tôt disparue, m'inquiétait et me faisait craindre un reflux d'humeur de goutte vers les parties supérieures, où elle causait déjà de la douleur au col, aux épaules etc. . . . , et pouvait faire pis. Mais le Roi s'étant relevé la nuit, un peu après une heure, pour faire une grande selle remplie d'humeurs et ayant sué considérablement le reste de la nuit, étant bien couvert, comme je l'avais pressé de l'être, à son réveil, la rougeur parut amortie, la tumeur amolie et la douleur de la tête du col, des épaules et des bras diminuée.

Le Mercredi suivant, 16 du mois de Mars, le Roi se fit tirer le chicot, qui sortit presque sans douleur, et tous les accidents cessèrent. Signé Fageon.

"Extrait de l'Union Médicale, 2 Avril 1887, N° 43 et du Progrès Dentaire, Mai 1887.



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 AVRIL 1979

La Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire (S.F.H.A.D.) s'est réunie le 19 Avril 1979, dans la salle des thèses de la Faculté Paris VII.

Mademoiselle Jacquemard s'était excusée de ne pouvoir y assister.

Le Président Angot a développé, avec sa verve habituelle, le comportement des charlatans de la profession, et la vogue, à grand renfort de publicité, des fameuses "dents osanores" , pendant les années qui vont de 1857 à 1880. Cette publicité se retrouvait sans arrêt dans le "Charivari" et le "Chat Noir", pour ne citer qu'eux, et qui étaient très lus à cette époque. Messieurs G. Paté, Rogers, Desirabordes et Fattet sont des praticiens de cette période ayant connu, grâce à ce moyen, une certaine popularité. Actuellement, on peut dire sans risque de se tromper, que leurs activités ne seraient plus admises.

Le Docteur Langlois nous présente ensuite un fort beau travail sur la "Dame de Vix" et il parle à ce propos de la méthode de Gustavsohn utilisée pour en fixer scientifiquement l'âge.

C'est plus qu'un à propos. C'est un très, très gros travail scientifique et technique, puisque même la Manufacture de Sèvres a concrétisé les traits qu'il était possible valablement de restituer à l'agréable "dame", objet de notre attention. Les recherches très poussées faites par notre érudit confrère permettent de situer son âge entre 33 et 35 ans maximum. Le Docteur Langlois nous en reparlera au cours du Congrès International d'Octobre. Nous souhaitons que nombreux soient les confrères qui voudront faire connaissance du charmant minois de la "Dame de Vix" qui vaut facilement une mention très honorable confronté à celui de bien des "Dames Contemporaines".

Détails piquants sur la vie d'un des praticiens du Roi et de ses honoraires

Vers le milieu du mois de Novembre 1654, un distributeur de la "Poste Aux Lettres Parisiennes" parvenait dans les parages du Petit Séminaire Saint-Antoine, dans la rue de ce nom, (maintenant rue François-Miron, à l'endroit où aboutit la rue Ferdinand-Duval).

Arrivé devant la boutique d'un barbier-baigneur, il remit une missive à un jeune homme de vingt ans, qui se trouvait céans où on faisait barbe et tenait étuves.

La lettre portait cette suscription :

"A MONSIEUR MAISTRE DU BOIS-GUERIN,
CHEZ MONSIEUR BAILLET, MAISTRE BARBIER BAINANT
AU "BAIN ROYAL"
PROCHE L'EGLISE DU PETIT-SAINT-ANTOINE
PARIS, PORT DU.

ANGERS"

Voici ce que lut Charles du Bois-Guérin :

"Angers, 6 Novembre 1654,

"Mon Fils, j'ai reçu les vôtres et la bourse, et ay fait tenir celle qui s'advenoit à Mademoiselle de la Voscelin. Elle m'a témoigné qu'elle ne vous donnerait rien que vous n'avez vos 25 ans et si pourtant vous n'en avez que 21, sy je ne me trompe il faut que vous vous donniez passience. Il n'y a rien à perdre, la dite dame m'a dit qu'elle vous tiendrait compte jusqu'au dernier denier, et lors, qu'elle ne se fera pas tirer l'oreille lorsqu'il en sera temps. Vous pouvez bien penser que votre bien est en sûreté et que vous trouverez toujours cela. Il ne vous fault donner la peyne d'en aller ni venir car ce serait autemps de temps et peynes perdus.

Ce qui est de votre certificat, il me semble qu'il ne vous en fault point, puisque il y a plus d'un an que vous êtes habitant de Paris. Pour ce qui est de moy, je vous donne entièrement le pouvoir de prendre votre bon, sy vous le trouvez, car, si je ne le vous mandais, vous n'en passeriez pas moins.

Souffrez, sy pourtant; il me semble que vous avez la barbe bien jeune pour panser dans le mariage, et sy le Bon Dieu vous y appelle, songez que c'est un sacrement, et qu'il ne faut pas en abuser.

Vous avez veu comme nous estimions : feu Mr. Dupont et moy, parceque je l'épousay qu'il n'avait rien du tout. Cela faisait qu'il estoit méprisé de moy. Et à vous d'y penser à plus d'une fois, de songer que si vous prenez cette dame veuve et que vous n'avez rien pour le présent, prenez garde d'être comme votre beau-père.

Pour ce qui est du beurre il vaut 10 sols la livre à Angers. Il me semble qu'il peut être sy bon marché à Paris. Avez mis le beurre en vente ?

Je vous remercie de votre quittance et vous suis de coeur et d'affection, mon fils, votre mère et bonne amie en bien faisant. "

JEANNE DU LAYET

qui se recommande à vos prières.

Jeanne du Layet avait été mariée en premières noces à un Dubois-Guérin, sieur d'Angibault. On ne peut garantir qu'il fut le père effectif de notre jeune chirurgien, d'abord parce qu'après le décès de Charles, ses héritiers prétendirent qu'il était "né sans parents", selon une formule de l'époque, signifiant : bâtard; et de plus les termes de la lettre, citée plus haut, semblent insinuer une filiation avec Mlle de la Voscelin, qui nous est inconnue...

La missive de Jeanne du Layet nous montre sa sincérité d'expressions, un aperçu de la vie de province en 1654, et les aspirations des jeunes gens établis à Paris qui, en attendant la fortune, vendaient le beurre du pays.

Dans la rue Saint-Antoine, demeurait une femme âgée et riche : Marie-Anne de la Robinière, veuve de Jean Commenceau, marchand à La Rochelle. Fréquentant sans doute les étuves du Bain Royal, elle avait remarqué le jeune homme d'Angers. Je dis bien : elle l'avait remarqué, plutôt que : elle avait été remarquée par lui. Elle aimait beaucoup les chirurgiens, cette vieille dame, et notamment un certain Thomas Paris, demeurant même rue.

De la rencontre avec Dubois s'ébaucha un mariage, le contrat fut fait le 23 Novembre 1654. Elle apporta au ménage une somme importante et le couple dut demeurer chez la veuve. Elle n'oublia pas le chirurgien Thomas Paris, à qui elle légua, l'année suivante, le 11 Mai 1655, une somme de deux mille livres tournois, en récompense de soins qui ne sont pas indiqués.

Voilà donc le jeune homme à la barbe bien jeune installé dans le mariage. Sera-t-il méprisé de Marie-Anne comme Dupont, de Jeanne ?

Bah ! la fiancée avait de l'argent pour deux; Dubois put ainsi espérer atteindre aux plus hautes destinées et n'avait qu'à se consoler ailleurs.

C'est ce qu'il fit, le paillard ! Et, ce faisant, il a fort compliqué les recherches que j'entrepris sur sa vie privée, jusqu'au jour où le secret de ses amours m'a été confié par un vieux papier plein d'imprévu.

Dubois, en étudiant la chirurgie, se consolait de la jeunesse perdue de sa femme. Il connut une nommée Audichon. Je vous demande un peu ! Quand on a eu comme maman une du Layet, comme papa un Angibault, qu'on descend peut-être des Dubois, dont Guérin du Bois se vit accorder par Philippe-Auguste le privilège du droit de justice sur la corporation des pêcheurs en l'eau du Roi, qu'on a épousé une la Robinière, qu'on est destiné à monter près du Roi actuel et, faisant fi de tout cela, s'amouracher d'une Audichon que personne ne connaît; est-ce que ça se fait ? Et comble d'outrance, lui faire deux filles tout ce qu'il y a d'illégitimes ? L'une Marguerite; l'autre Charlotte,

nées en 1667 et 1669. Et, à notre point de vue de chercheur, ce qui dépasse tout, c'est que Dubois exagéra encore en faisant passer ses filles pour ses nièces, grâce à la complicité d'un de ses frères, Louis, marchand de quelque chose à Angers.

Anne de la Robinière n'en sut rien, la pauvre dame, avant de mourir, et le secret fut bien caché. Les scribes ont toujours appelé les filles de Dubois ses nièces, et lorsque des mariages sont venus encore compliquer les états civils, j'ai souvent voué au diable cet adultérin de Dubois, dont certains papiers ne concordaient pas avec mes impressions. Dieu, ou le hasard : notre Dieu, m'a fait trouver ce que la Robinière ignore heureusement.

Dubois commença à être dentiste du Duc d'Orléans, puis suivit la filière et soigna les princes du sang royal. En 1676, le décès de François Le Bert de Villeneuve lui donna le poste d'opérateur pour les dents de Louis XIV. Il eut même un emploi assez inattendu, car il est le premier des trois contrôleurs clercs d'offices dans la Maison de la Duchesse de Bourgogne, besogne de scribe peu attachante, assez peu rémunérée, mais Dubois ne faisait aucunement fi de tout ce qui remplissait son escarcelle.

Deux ans avant d'être opérateur pour les dents du Roy, Dubois fit légitimer ses deux filles, mais assez mystérieusement. Il en fit épouser une par le dentiste Forgeron, qui devait lui succéder, et l'autre par un certain Lemoyne, peut-être son collègue au contrôle de la Duchesse de Bourgogne.

L'an 1689 voit décéder Mme Dubois-Guérin, née de la Robinière. Trois ans sont nécessaires au dentiste du Roy pour la pleurer et, en 1702, il se remarie avec Nicole Dujardin, après avoir cédé son poste près du Roi à son survivancier, Charles-Arnaud Forgeron (d'une famille du Bourbonnais), que tout le monde croit être le mari de sa nièce. Dubois-Guérin, que l'on appelle parfois Dubois-gontin, ne jouit pas longtemps de sa félicité; il fait son testament en 1704 et, le 6 Février 1705, rend son âme à Dieu.

Sa veuve Dujardin n'attend pas la fin de l'année pour convoler derechef avec P.A. Levée, ancien trésorier-payeur de rentes. Qui va toucher l'héritage ?

Forgeron a eu une enfant légitime avec la fille de Dubois; cette fille s'est mariée à son tour avec un sieur de l'Autel. Voilà donc ce dernier et le sieur Lemoyne, mari de la seconde fille de Dubois, qui se réunissent et attaquent le testament laissant la fortune du dentiste à la veuve Dubois, remariée à P.A. Levée. Alors, tout se divulgue. On apprend les infidélités de Dubois à la Robinière, le faux acte de naissance des filles, la complaisance du frère de Dubois, les légitimations; et Forgeron et Lemoyne revendiquent le titre de gendres de Dubois, au lieu de celui de "neveux", que tous les actes ont porté jusqu'à ce jour. Ce procès fut tellement embrouillé que je ne sais encore à qui revient la fortune de l'ancien petit élève chirurgien des étuves du Bain Royal.

Louis XIV souffrit souvent des dents. En 1676, époque à laquelle Dubois prit sa charge de dentiste, Louis, en guerre, ressentit une douleur de dents "encore plus opiniâtre que précédemment". Il recourut à ses anciens remèdes : essence de girofle ou de thym. Mais "la force de ces médicaments lui brûlait la bouche et excitait l'envie de vomir, il ne s'en servait du reste que dans l'extrémité de la douleur".

En 1678, en Septembre, les ardeurs du soleil, à la chasse, firent enfler sa joue droite et sa gencive. L'abcès suppura intérieurement par usage d'un cataplasme de mie de pain et de lait, et fut ouvert avec la lancette ; la sortie du pus fit cesser la douleur et la tumeur.

En 1685, toutes les dents de la mâchoire supérieure côté gauche avaient été arrachées. Une malencontreuse opération faite, nous ignorons par qui avait fait "éclater la mâchoire arrachée avec les dents, la partie s'était cariée" et une communication s'était établie avec le sinus. Dubois fit fabriquer des cautères convenables; et, le 10 Janvier, en présence du chirurgien Félix et du médecin d'Aguin, Dubois appliqua quatorze fois le cautère. La courtoisie de d'Aguin veut nous faire croire que Dubois paraissait plus las que le Roi qui souffrait l'application. Nous ne croyons pas d'Aguin !

On fit faire des gargarismes au Roi Soleil, composés d'esprit de vin, eau vulnérable distillée et eau de fleur d'oranger, avec prière au Roi de faire passer trois ou quatre fois par jour cette liqueur de sa bouche dans son nez. Le 1er Février, on appliqua encore trois fois le cautère et la solution de continuité parut bouchée. . . . , mais le sinus resta longtemps atteint, jusque vers 1707.

Le Roi avait une dent du bas fort cariée et la racine le tourmentait. Il essaya lui-même de la tirer. Une rougeur et une tumeur se déclarèrent, toute la mâchoire inférieure s'en ressentit. Il se fit alors extraire la dent, vraisemblablement par Forgeron, et les accidents cessèrent.

On le voit, le Roi Soleil donne beaucoup de travail à ses opérateurs pour les dents et Dubois-Guérin gagnait bien ses 3.395 livres par an pour son traitement près du Roi, de Monseigneur, de Monsieur, de Madame et de la Dauphine. Mais ce poste envié lui assurait une belle clientèle et Jeanne du Layet aurait été fière de savoir son Charles si bien argenté, grâce, sans doute à l'entregent de la vieille de la Robinière !

*Pensez à renouveler
votre cotisation 1980*



L'ASEPSIE ET SON HISTOIRE

*Le Dr Buchan précède le Dr Semmelweis
de plus d'un siècle (1769-1847)*

par le Dr RECHTMAN, C. D.

Dès 1769, le Dr. Buchan écrit :

"On doit croire que la contagion est souvent transportée d'un lieu en un autre, par le peu de soin que les médecins ont d'eux-mêmes. Plusieurs médecins affectent ordinairement de rester auprès du lit du malade, et de lui tenir la main pendant un temps considérable. Si le malade a la petite vérole, ou toute autre maladie contagieuse, il n'est pas douteux que les mains du médecin, ses habits, etc..., ne soient imprégnés des "Miasmes de la contagion"; et s'il va sur le champ visiter un autre malade, ce qui lui arrive très souvent, sans s'être lavé les mains, sans avoir changé d'habits ou sans s'être exposé au grand air, est-il étonnant qu'il porte la maladie partout avec lui ? Les médecins non seulement exposent les malades, mais ils s'exposent eux-mêmes par cette négligence : aussi très souvent en sont-ils les victimes". (Fig. 1).

Pour Buchan, il ne s'agit pas d'appliquer ces règles élémentaires d'hygiène à la seule fièvre puerpérale qui est singulièrement aggravée en milieu hospitalier, au XIXème siècle, par la réforme des études médicales devenues anatomo-cliniques où les étudiants passent sans aucune précaution de la dissection à l'examen clinique des femmes en couches et provoquent une mortalité effrayante; mais à tout acte médical quelqu'il soit, Buchan demande de se laver les mains, de changer de vêtements et une aération au grand air entre chaque visite de malade, ce qui est loin d'être acquis encore en 1979.

Un rapport à l'Académie de Médecine publié en 1859 traitant : "de la fièvre puerpérale" en dit long sur l'état d'esprit des grands Maîtres de la Médecine du milieu du XIXème siècle. Il faut attendre Lister J., (un Ecossais comme Buchan), pour introduire en 1865 l'antisepsie à l'acide phénique vaporisé dans les salles d'opérations chirurgicales, inspirée des travaux de Pasteur, puis O. Terrillon qui en 1874 parle de septicémie aigüe à forme gangréneuse et voit aboutir en 1886 par l'apparition de la stérilisation à la vapeur au triomphe des règles de l'asepsie chirurgicale et en 1890 à l'utilisation des gants en caoutchouc stériles. La rivalité Terrillon-Terrier fût bénéfique pour le plus grand bien de la chirurgie.

En 1979, en Médecine, Buchan est loin d'être suivi, nous connaissons tel service d'un Grand Patron, éminent écrivain, qui oblige tout son personnel à se déshabiller tout nu pour endosser des vêtements médicaux, tout le monde sans exception, sauf..... lui.

Malgré tout entre le Dr. Buchan (1729-1805) et le Dr. Philippe Semmelweis (1818-1865) existe une similitude, petite bourgeoisie, l'une campagnarde, l'autre citadine.

Ceux qui soignent une personne attaquée de Maladie *contagieuse*, courent de grands risques. Ils doivent s'emplir le nez de tabac, ou de toute autre plante odorante très-forte : telles sont la *rue*, la *sanaisse*, &c. Ils doivent tenir les malades très-propres, & arroser la chambre où ils couchent avec du *vinaigre*, ou tout autre *acide* fort. Ils doivent éviter, autant que faire se pourra, de respirer l'*air* qui sort de la *poitrine* du malade. Les Gardes & les Médecins, ne doivent jamais aller dans le monde, sans avoir changé d'habits ; sans s'être lavé les mains, &c. : autrement si la Maladie est *contagieuse*, ils la répandront indubitablement par-tout où ils iront (b).

Manière dont doivent se comporter ceux qui soignent les malades, pour se préserver de la contagion & ne pas la répandre.

Quelque légères que puissent paroître toutes ces réflexions à des personnes inconsidérées, nous ne craignons pas de dire qu'une scrupuleuse attention, sur tout ce qui peut répandre la *contagion* ; est d'une grande importance pour prévenir les Maladies. Il y a beaucoup de Maladies qui sont *conta-*

(b) On doit croire que la *contagion* est souvent transportée d'un lieu en un autre, par le peu de soin que les Médecins ont d'eux-mêmes. Plusieurs Médecins affectent ordinairement de rester auprès du lit du malade, & de lui tenir la main pendant un temps considérable. Si le malade a la *petite vérole*, ou toute autre Maladie *contagieuse*, il n'est pas douteux que les mains du Médecin, ses habits, &c., ne soient imprégnés des *miasmes* de la *contagion* ; & s'il va sur le champ visiter un autre malade, ce qui lui arrive très-souvent, sans s'être lavé les mains ; sans avoir changé d'habits, ou sans s'être exposé au grand *air*, est-il étonnant qu'il porte la Maladie par-tout avec lui ? Les Médecins, non-seulement exposent les malades, mais encore ils s'exposent eux-mêmes par cette négligence : aussi très-souvent en sont-ils les victimes. (Voyez pag. 209, noté 6 de ce Vol.)

La contagion est souvent répandue, par le peu de soin que les Médecins ont d'eux-mêmes.

Tome I.

S

FIG 1: EXTRAIT de
MÉDECINE DOMESTIQUE SECONDE ÉDITION
TRADUCTION DU D^R J. D. DUPLANIL (1780).

Mais l'un et l'autre partent pour entreprendre d'autres études que la Médecine. Pour Buchan, la théologie, pour Semmelweis, le droit et découvrant tous deux leur vocation médicale à l'Université au contact des maîtres qu'ils côtoient.

Buchan, Ecossais optimiste, sûr de lui, diffuse ses idées, trouve des disciples - traducteurs qui en font un "best-seller" de la fin du XVIIIème siècle, bien que publié au moins jusqu'en 1865 sa "Médecine Domestique" ne pénètre guère la Médecine officielle du XIXème siècle.

Semmelweis, de tempérament slave, tente sans succès d'imposer "sa vérité thérapeutique", et sombre dans le désespoir jusqu'à y perdre sa vie devenue inutile.

En 1924, le Dr. Destouches (alias L.F. Céline) réhabilite avec juste raison ' Dr. Semmelweis dans sa thèse de doctorat. Dès ses débuts, la médecine anatomo-clinique triomphe tragiquement de son principal initiateur, le Dr. Bichat et va faire d'immenses ravages pendant presque tout le XIXème siècle, en permettant et parfois en encourageant les étudiants en médecine à passer de la dissection à l'examen clinique au lit du malade, ne prenant aucune précaution d'hygiène élémentaire, en particulier, refusant le lavage des mains, conduisant le Dr. Semmelweis au désespoir au point d'en faire un martyr de la Médecine. Le Dr. Destouches dans une communication faite le 25 Juin 1924, "les derniers jours de Semmelweis" résume parfaitement ces deux destins en demandant "pourquoi jusqu'ici les grands bienfaiteurs de l'Humanité n'ont-ils recueilli, sauf de rares exemples, qu'indifférence ou haine de leur génération, quelque notoriété tardive, beaucoup d'oubli".

C'est si vrai pour Semmelweis, ce l'est encore davantage pour Buchan.

Il est très difficile pour Buchan de définir l'infection au XVIIIème siècle, sans microscope et sans Pasteur. C'est la raison pour laquelle il utilise "Miasmes de la contagion", c'est-à-dire le transfert par contact de certaines maladies d'un être humain à un autre être humain par l'intermédiaire du Médecin, lui-même contaminé.

Le terme de "miasme" appartient à Hippocrate : "L'air entre dans le corps... souillé de miasmes morbifiques".

Si en 1979 les préceptes de Buchan étaient suivis à la lettre, nul doute qu'il y aurait beaucoup moins d'accidents par contamination.

L'asepsie fait partie de tous les actes quotidiens de l'odontologiste tant vis-à-vis de lui-même que de ses patients. C'est tellement évident depuis Pasteur que l'on oublie que l'asepsie est aussi une part de l'Histoire de l'Art Dentaire.



Le Marais et le mal de dents

par le Dr CECCONI

On m'avait proposé comme titre, "Les Dentistes du Marais". Hélas, à cette époque, les dentistes n'existaient pas encore.

Tandis que le mal de dent sévissait déjà depuis la plus haute antiquité, et même pour certains, je me suis laissé dire, que notre père Adam aurait dit-on, par un coup de dent inconsidéré, déclanché la fureur céleste en croquant la pomme.

L'Antiquité est riche en histoires de mal de dent.

Puis brusquement c'est le silence, plus rien jusqu'au Moyen-Age.

Au Moyen-Age, on découvre le haut prix qui s'attache aux dents. On punissait celui qui cassait une dent, aussi rigoureusement que celui qui cassait un bras.

La procédure d'alors spécifiait qu'il y avait une dent brisée, les experts étaient entendus, ils pesaient le cas, racontaient longuement l'histoire de la fracture, partielle ou totale, verticale ou horizontale et le Juge prononçait d'après eux.

On pense que ces experts devaient être soit des "mires" renommés dans les maladies dentaires, soit des chirurgiens habiles et jurés. Les vieux registres du Parlement ont conservé plusieurs procès de ce genre : nous ne citerons que celui de ce Guillaume qui, de gaieté de coeur fit arracher les dents à des prisonniers enfermés au Château de Saint-Venant en 1318, et dont il était responsable.

C'était là un procédé d'intimidation ou de vengeance très utilisé entre le onzième et le quatorzième siècle.

On connaît l'histoire de ce Juif de Bristol à qui Jean Sans-Terre fit arracher dent après dent pour obtenir de lui des subsides, à la fin le malheureux supplicié, vaincu par la souffrance, indiqua la cachette où dormait le trésor, il perdit du même coup sa fortune et sa dernière dent.

Ce procédé barbare s'employait comme sanction de certains délits contre la loi religieuse; le fait d'avoir mangé de la chair en carême entraînait la perte des dents. Le Juge appelait le mire et séance tenante les dents, agents du délit, étaient jetées dans la poussière des chemins. En Auvergne, on agissait de même pour les voleurs de raisin, mais là, il était possible d'obtenir grâce, moyennant argent comptant.

De tout ceci une conclusion : on arrachait, mais soigner était une autre affaire.

Comment traitait-on le mal de dent ? Pourquoi ? Les traitements proprement dits furent d'abord collectifs, puis bien après, individuels.

Pourquoi collectifs ? Uniquement par besoin matériel et d'ordre public, puis en second lieu par hygiène.

La raison, les grandes épidémies. La Peste, puis la Lèpre, la Syphilis et le Scorbut.

Croyez bien que l'introduction de la syphilis en Europe, est un fait un peu plus important, que le traité d'Utrecht.... Et pourtant, on n'en souffle mot nulle part.

Les tréponèmes débarqués en Europe ont eu plus de conséquence pour l'humanité que tous les plénipotentiaires.

Mal Français, Mal Italien, Mal des Amériques, chacun a soin de rejeter sur son voisin un parrainage aussi gênant.

Et Voltaire de nous dire :

"Quand les Français, à tête folle
S'en allèrent dans l'Italie
Ils gagnèrent à l'étourderie
Gênes, Naples et la Vérole
Puis ils furent chassés de partout
Gênes, Naples on leur ota
Mais ils ne perdirent pas tout
Car la Vérole leur resta."

Point n'est dans mon propos de dispute sur l'origine de ce mal, contentons nous d'en constater les conséquences ou ses séquelles; grâce au traitement à l'huile de Gaic ou aux sels mercuriels préconisé par Paracelse, ce Suisse, le plus fou des médecins, disait-on, mais aussi le plus médecin des fous, car son traitement guérissait les malheureux de leur mal, mais ces sels devaient s'éliminer par les muqueuses, soit de la bouche ou autres.

Ce qui, pour la bouche, avait le résultat suivant : la salive retenait l'attention, ou plutôt la salivation et avertissait de la saturation de l'organisme, saturation nécessaire ou dangereuse, voir même mortelle.

Ce qui fait écrire à Rabelais, dans le prologue de Pantagruel :

"O quantes fois nous les avons veu, à l'heure qu'ils étaient bien oingts et engraisés à point et leur visage leur reluisoit comme la clameur d'un charnier, et les dents leur tressoilloient comme les marchettes d'un clavier d'orgues ou d'espinnette quand on joue dessus, et que le gosier leur écumoit comme un verrat que les vaultres ont acculé entre les toiles."

De là certains traitements palliatifs, par les bains et la sudation pour activer l'élimination, et nous arrivons aux étuves et aux maisons de bains et d'hydrothérapie sous toutes ses formes, vous m'avez compris, la réputation de ces

étuves ne fût pas toujours de bon aloi. Et c'est ainsi que dans de nombreuses villes de province on trouve encore une rue des étuves.

Et pour mémoire, puisque nous devons parler du Marais, n'y trouve-t-on pas la rue des Vieilles Etuves Saint-Honoré, actuellement, rue Sauval, tout près de la Bourse aux grains et des Halles. Une autre rue des Vieilles Etuves se trouve près de la rue Saint-Martin et du cloître Saint-Merry. Enfin les étuves de la rue Saint-Martin étaient au coin de la rue Beaubourg et avaient pour enseigne : "Le Lion d'Argent".

La Marine, Histoire des Négriers. Port de Nantes. Le Scorbut, lui, sévissait dans les grandes collectivités, l'armée, la marine.

Comme on le verra plus loin, les principaux dentistes du 17^{ème} et 18^{ème} siècles, auront été élèves des centres de formation ou école de santé de la Marine, Fauchard, Garengeot, etc.....

A part des cas d'espèce, on ne parle pas ou peu des dents, cela paraît d'ailleurs quelque chose d'indécent, d'impudique.

Vous remarquerez, dans les arts par exemple, que jamais on ne reproduit les dents dans un visage, avant le 19^{ème} siècle, et encore. Regardez tous les tableaux célèbres, depuis la Joconde, la Belle Ferronnière etc.....

DIAPPOSITIFS

Les physiognomonistes sont formels sur ce point et nous pensons que si l'on soignait la face et les gencives, à l'occasion, longtemps encore on restera ignorant sur les dents, qui poussent, tombent, sans que l'on sache exactement pourquoi, ni le nombre de dents de chaque dentition lactéale et permanente. Ce qui me fût dire, il y a quelque temps, de tous les orifices naturels de l'individu, la bouche fût celui qui demeura le plus longtemps méconnu et inexploré.

Après ce bref préambule, voyons de quelles ressources disposaient les gens pour apaiser leurs maux de dents.

Les charlatans sont la première évocation qui vient à l'esprit, mais pourtant, ils ne sont pas seuls, il y a les apothicaires et les chirurgiens barbiers ou non.

Peu de charlatans dans le quartier du Marais qui est, si l'on peut dire à cette époque, le quartier aristocratique. Les charlatans, eux, vivent dans les faubourgs et sur le Pont-Neuf.

On trouvera toutefois quelques empiriques notoires et scientifiques, par exemple : Cagliostro, dont l'Hôtel est encore visible à l'angle du Boulevard Beaumarchais et de la rue Saint-Claude, je crois. Guérisons et aventures de toutes sortes, le Cardinal de Rohan en sût quelque chose, c'est la fameuse histoire du Collier de la Reine, mais là n'est pas mon propos.

Nicolas Flamel, savant alchimiste, fût aussi guérisseur, mais comme beaucoup d'alchimistes de cette époque, les remèdes et méthodes étaient jalousement gardés secrets.

Mesmer, 1778, autre empirique savant, au début de l'électricité, avec son fluide magnétique et son baquet magique qui guérissait tous et de tout. Son Hôtel de la place Vendôme ne désemplissait pas jusqu'en 1785, ceci malgré la redoutable campagne du fameux Docteur Marat, demeurant rue des Cordeliers qui connu la fin que vous savez, la mort fût constatée par le citoyen Michon-Lafondée, Chirurgien-Dentiste, dans le même immeuble, 30, rue des Cordeliers.

Mais revenons au Marais, où vous ai-je dit les charlatans étaient de loin battus en brèche par les apothicaires et les chirurgiens, mais on doit pour être honnête, reconnaître, qu'à cette époque les apothicaires et les chirurgiens jouissaient d'un discrédit soigneusement et intentionnellement entretenu par les reteurs en place qui n'admettaient pas la pratique de certains actes qu'eux-mêmes répugnaient à pratiquer.

La fable de Monsieur Purgon en est un exemple outrancier, comme ces quelques lignes fidèles reflets de l'esprit d'alors :

"Cuillère à bouche, O mortelles frayeurs
Ma raison même en est anéantie
Serait-il donc d'âme assez pervertie
Pour oser la porter ailleurs".

Ceci me conduit à vous dire rapidement un mot de la fameuse querelle des médecins et des chirurgiens, querelle qui dura plus de trois siècles.

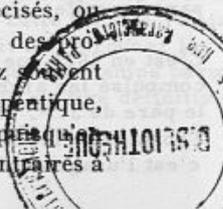


VIEILLE THÉRAPEUTIQUE DENTAIRE

Extrait de la *Revue Odontologique* N° 10-11 Octobre-Novembre 1921.

Il est intéressant de savoir quels moyens de guérir les maux de dents, avaient aussi bien le populaire que les savants à la fin du xvi^e siècle. Quand je dis populaire j'entends le bon peuple, acceptant pour soulager et même pour guérir ses maux tout ce qu'on lui proposait : composé bizarre d'une quantité de formules ridicules, fantastiques et aussi, il faut en convenir, très logiques quelquefois !

Les unes, résultant de croyances religieuses, ou de sorcellerie, les autres découlant d'observations, faits précisés, on l'on utilisait les propriétés et les soi-disant vertus, des produits qui les composaient et cette utilisation assez souvent efficace, ou tout au moins utile ; cette vieille thérapeutique, était en quelque sorte une homéopathie à l'envers, « *par quod* » recherchait dans le remède des énergies curatives contraires à celles que l'on croyait engendrées par le mal.



Le Dr J. P. MARAT et le secret professionnel

par le Dr RECHTMAN, C. D.

Dès que nous compulsions les historiens, se pose un cas Marat : dès sa naissance, ceux-ci sont loin d'être d'accord sur son ascendance.

Pour les uns, le père de Marat né en 1704 à Cagliari (Sardaigne) serait un prêtre défrôqué ou un catholique converti au Calvinisme (J. P. Chèvremont - Dr. Cabanès - L. Gottschalk - J. Castelnau - Ch. Reber - J. Massin - M. Vovelle - D. Hamiche - Ch. Dedeyan - Cl. Manceron - Dr. A. Soubiran etc....), pour les autres un Juif Sarde fuyant ou non le Calvinisme, ayant une origine espagnole (G. Walter - Funck - Brentano - Bernardini - Dr. G. Godlewski - Duc de la Force etc....), en réalité ces auteurs ne font que suivre G. Walter (1933).

Qu'en est-il ?

La plupart des historiens qui se sont intéressés à la biographie de Marat ont fait partir celle-ci du lieu de naissance de Jean-Paul à Boudry près de Neuchâtel en Suisse, et lieu de fixation de son père, à 35 ans : Jean-Baptiste Mara.

Pour les historiens, tout ce qui n'est pas irréfutable est éclairci avec leur coeur : ainsi Arthur Conte fait du père de Marat, un médecin espagnol, ses origines occitanes n'y sont sans doute pas étrangères.

De tous temps les Médecins se sont intéressés à Marat, ne serait-ce que parce qu'il fût l'un des leurs, ainsi le Dr. Cabanès publie un "Marat Inconnu" en 1891, puis en 1911, le Professeur Lacassagne de Lyon réunit une documentation iconographique sur Marat dans le Fonds Lacassagne, également le Dr. Claudius Roux de Lyon publie dans la Revue du Crocodile en 1954 une iconographie de Marat, le Dr. G.S. Juskiewski lui consacre sa thèse de doctorat en médecine en 1933. Le Dr. Guy Godlewski dans sa galerie "des Médecins et des Hommes" en 1972, accorde une préférence au Juif Sarde Marat, dont le destin fût fascinant; son ascendance polonaise y étant pour quelque chose.

Grâce au Dr. Emilio Mara de Cagliari, notre contemporain, dans une publication faite en 1964 dans les Annales Historiques de la Révolution Française, nous avons pu retrouver "l'influence du milieu "Sarde" où il s'est préparé, sans laquelle on ne comprend rien à l'histoire de Marat Ed. Herriot 1929".

C'est en 1925 que le Pr. E. Pilia du Lycée Dettori de Cagliari, après avoir compulsé les archives de l'Archevêché de Cagliari, a retrouvé que Jean Mara, le père de J.P. Marat est né le 9 Août 1704 d'Antoine Mara et de Miliana Trogu. Antoine Mara ajoute à son nom celui de Bonfils, son aïeule, comme c'est l'usage en Sardaigne et qui a encore cours aujourd'hui. D'où la signature

qu'appose Jean Mara sur son acte de mariage à Genève : Jean Mara Bonfils. Les actes religieux du grand-père de Marat et de baptême de son père attestent bien l'origine catholique de Jean Mara.

Qu'en est-il de l'origine prétendue espagnole de Jean Mara ? Lorsqu'il naît, l'Europe est en pleine guerre de la Succession d'Espagne depuis 1701, à laquelle participe Louis XIV qui a tenté de placer un Bourbon sur le trône d'Espagne. Cagliari est bombardée par la flotte anglaise et capitule en 1708. La Sardaigne qui appartient à la couronne d'Espagne depuis le XVIème siècle devient Autrichienne, confirmée par le traité d'Utrecht en 1713 pour finalement appartenir à la Maison de Savoie en 1720 en remplacement de la Sicile, et c'est le Royaume de Sardaigne.

Toute la jeunesse de Jean Mara est perturbée, né Espagnol (d'où sans doute son origine espagnole, mais ceci est valable pour tous les Sardes, a-t-on jamais évoqué l'origine génoise du père de Napoléon), à moins que les Mara ne vinssent s'installer en tant que "colons espagnols", ce qui n'a jamais été évoqué. Personnellement nous doutons d'une origine espagnole. Toujours est-il qu'en moins de vingt ans, Jean Mara fût espagnol, occupé par les Anglais, autrichien, et enfin sarde. Et sans doute impressionné dans son enfance par la présence de marins anglais à Cagliari, il inculquera la notion de l'Angleterre à Jean-Paul.

Jean Mara devient frère carme de la place des Carmes de Cagliari et s'enfuit en Suisse en 1740 à la suite d'un scandale d'ordre privé. Il se convertit au Calvinisme, épouse Mademoiselle Louise Cabrol de Genève, d'origine française, réfugiée huguenote. Il a trente six ans et sa jeune femme dix-sept. La valse des nationalités continue : habitant de Genève, qu'il quitte pour Boudry, bourg fortifié dans la principauté prussienne de Neuchâtel. Après le Citoyen Libre de Genève, le voilà Prussien.

Le 24 Mai 1743 naît Jean-Paul, donc Prussien de nationalité.

Après la mort de sa mère qu'il chérissait tant, et d'excellentes études, Jean-Paul Marat va quitter Boudry. Son trajet est connu : la France : Bordeaux 1760/1762 - Paris 1762/1765, l'Angleterre 1765/1776.

Il exerce la Médecine à Londres, sans diplôme, mais ceci est courant au 18ème siècle, assiste aux émeutes populaires provoquées par l'affaire Wilkes, député anglais élu et réélu, mais à chaque fois invalidé par la Chambre des Communes aux ordres du Roi George III (1769).

Marat quitte l'Angleterre en Avril 1776 en passant par Douvres ainsi qu'en atteste sa plus ancienne lettre connue, traverse la France et rejoint le cercle de sa famille à Genève. Confirmé par une lettre écrite de cette ville le 14 Mai 1776 à un notable de Neuchâtel et dans laquelle il se réjouit de retrouver les siens après une si longue absence et du plaisir de passer quelque temps parmi eux, avant de retourner à Londres. Mais c'est à Paris qu'il se fixe définitivement en 1777.

- 1770 - Obtient un poste de Médecin-Vétérinaire - fait de la littérature politique : Aventures du Comte Potowski, non publiées.
- 1772 - Retour à Londres où il publie tour à tour : Essai sur l'âme humaine. - Essai philosophique

Enfin en 1774 : "Les chaînes de l'esclavage" dont la vente est médiocre à Londres, ce qui l'incite à aller faire une tournée de propagande dans les villes du Nord (Edimbourg - Carlisle - Berwick et Newcastle), peut-être est-ce au cours de cette tournée qu'il rencontre le Dr. Buchan William. Toujours est-il que Marat se montre très actif, il rentre à Londres où il est admis au 3ème grade de la Maçonnerie à la Loge des Maçons Libres et accepté le 15 Juillet 1774; il met au point une édition en français de son "Essai sur l'Homme" qui sera éditée par l'Editeur Marc-Michel Rey, l'ami de Rousseau, chez qui il se rend à Amsterdam et où il visite la Loge Maçonnique La Bien-Aimée le 21 Octobre 1774.

Début 1775 Marat rentre à Londres et le 30 Juin de la même année il est reçu Docteur en Médecine de l'Université Ecosaise de St-Andrews près d'Edimbourg, parrainé par les Docteurs Buchan et James, d'opinion "avancée" et publie en automne un ouvrage de Médecine : Un Essai sur la Blennorrhée.

Les années 1773 à 1775 sont pour les historiens extrêmement difficiles : Marat est très actif, mais aussi très secret. Ce n'est pas une vedette de l'actualité, mais c'est sûrement un "terroriste intellectuel" des années 1772 - 1776, il a alors la trentaine. Pour certains historiens le doctorat de J.P. Marat est un doctorat de complaisance obtenu sur la recommandation de deux parrains et moyennant le versement de droits universitaires sans scolarité. Or s'il apparaît que le nom de Marat ne figure pas sur la liste des inscrits de l'Université, il est connu qu'à cette époque (1773-1774) Marat utilisait différents faux noms, et l'un : "John White" a étudié l'anatomie, la chirurgie, la médecine interne et la botanique en 1773, et en 1774 l'anatomie, la chirurgie et la physiologie à Edimbourg et pour le Dr. Henry Lonsdale de Carlisle qui fût deux fois Président du "Royal Medical Society", le "John White et Marat" ne font qu'un. Son diplôme de Docteur en Médecine est l'équivalent d'un Doctorat d'Université et non d'Etat. Et sur ses deux travaux de Médecine de 1775 sur la blennorrhée et de 1776 sur les yeux, figure son titre de Docteur en Médecine.

Quant à l'origine espagnole de Marat, il est permis d'en douter. En effet, en 1783, il espérait être nommé Membre de l'Académie des Sciences de Madrid, en cours de création, or dans l'échange de correspondances avec M. Roume de St-Laurent ou avec le Comte d'Aranda, Ambassadeur d'Espagne en France, ne figure aucune allusion à une origine espagnole. Il s'était mis à l'étude de la langue espagnole en vue de sa nomination, étude qu'il abandonne en même temps que tout espoir d'être Académicien Espagnol.

La correspondance privée de Marat est sans doute perdue à jamais, toute celle-ci ayant été presque complètement anéantie involontairement après sa mort et il ne reste pratiquement rien d'antérieur à 1776, donc toute la période anglaise de Marat, en dehors de ses ouvrages.

De Marat Médecin, il faut retenir :

- 1 - qu'il est le premier médecin à adopter le secret professionnel obligatoire en matière médicale et odontologique.
- 2 - dans toutes les observations médicales faites par Marat, il est le premier à remplacer le nom du malade par des initiales.
- 3 - il introduit la discrétion chez le Médecin, il considère que c'est un devoir pour le Médecin.
- 4 - il est le premier à doser l'électricité médicale en thérapeutique.

Vieille Thérapeutique Dentaire.

Suite

Les remèdes composés spécialement pour les maux de dents, ceux destinés à tout guérir et utilisables avec bénéfice pour ces dits maux, étaient décrits et conseillés par les savants, c'est-à-dire par les docteurs-médecins et maîtres-chirurgiens dans les traités classiques, il est donc, je crois, intéressant de faire la comparaison entre ces remèdes venant de ces deux sources : Populaire, Médicale.

Un ouvrage de 1696 va nous fournir une étude de différentes recettes et remèdes, conseillés par la bonne Madame Fouquet :

Ce n'est point la 1^{re} édition, mais une nouvelle avec « augmentation et nouvelle disposition des remèdes de feu « l'illustre Madame Fouquet. » Ce qui est dit dans l'AVIS qui se trouve en tête du 1^{er} volume de 472 pages.

Il n'est pas inutile de s'attarder à la description de pareil ouvrage. Cela nous fait voir, comment toutes les légendes remontent loin dans le passé et comment elles peuvent persister et comment, encore de nos jours, elles ont, au moins dans le peuple force de loi : exemple les catastrophes pathologiques soi-disant conséquences de la *première dentition* ; demandez à toutes les mères, ce qu'elles pensent des « DENTS » de leurs enfants et vous aurez l'image de la puissance légendaire qui trouve hélas encore, un écho chez quelques médecins !

Vient après l'AVIS, la « Préface » sur l'importance du livre et où l'on voit l'esprit de doute du populaire en la puissance thérapeutique des praticiens.

Les ruelles de Saint-Sulpice

Archives de l'Association de l'École Dentaire
V. B. GAUVAL, Archiviste

Les "ruelles" Saint-Sulpice Le joli nom qu'on donnait jadis à tous ces petits chemins qui descendaient des côteaux de Vaugirard vers "Saint-Sulpice" pour aller se jeter, un peu plus loin, dans le "ruisselet" de la Seine. Elles évoquent, tout comme ces innombrables "chemins des vaches" qui sillonnaient la rive gauche, des images souriantes et paisibles, non exemptes d'une certaine coquetterie qui contraste assez étrangement avec l'aspect sévère et réservé qu'elles ont aujourd'hui. Sans doute, en les désignant ainsi, nos ancêtres songeaient-ils à ces autres "ruelles" capiteuses par quoi l'on indiquait ces lits sur lesquels nos belles recevaient leurs soupirants. Saint-Sulpice et ses nombreux desservants ont mis de l'ordre dans tout cela; les ruelles Saint-Sulpice sont tombées dans la dévotion, ce qui ne les a pas empêchées de conserver dans leur corsage, sous forme de petits, mais ravissants jardins, quelques bouquets odorants que le promeneur découvre et respire avec délices.

Voici, d'abord, la rue GARANCIERE. Nous avons dit, en parlant de la rue de Tournon, combien l'étymologie de son nom était incertaine. Y-a-t-il eu dans cette rue des fabriques de garance ? C'est possible. Toujours est-il que l'hôtel de Garancière, sur l'emplacement duquel fût construit en 1640 l'hôtel de Sourdéac, appartient, vers 1390, à un certain Yon de Garancière et fût morcelé vers 1540. Le nom de Garancière n'a été donné à cette "ruelle" que longtemps plus tard. Pourquoi ? C'est le mystère qui entoure la naissance de tant de rues de Paris

Le côté oriental de la rue Garancière est presque partout inséparable des beaux hôtels de la rue de Tournon. A l'origine, toute cette bande était couverte de jardins, de bicoques, voire de petites fermes qui lui donnaient un aspect champêtre. Il n'est qu'à franchir le seuil du N° 13, pour s'en rendre compte encore aujourd'hui. C'est ici le revers du magnifique hôtel d'Entragues, au 12 de la rue de Tournon, dont il est séparé aujourd'hui par une clôture, mais qui fait toujours partie intégrante de l'hôtel. L'enclos est délicieusement anachronique. Où sont les vaches, les poules qu'on y élevait autrefois et dont se souviennent encore quelques vieux habitants de la rue Garancière ? On aime à penser que le poète Ducis, successeur de Voltaire à l'Académie, qui habita l'hôtel d'Entragues, venait puiser là son inspiration quand il composa son célèbre "Abufar" et que J. J. Rousseau, ami de la comtesse d'Houdetot, autre hôtesse fameuse de l'hôtel d'Entragues, y a promené ses rêveries.

Tout proche - au 11 - est le ravissant petit hôtel du Nivernais, propriété de la famille du grand historien Thureau-Dangin qui succéda, en 1908, à Gaston Boissier, comme secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Et là aussi que de souvenirs qui sont liés à l'histoire de l'hôtel du Maréchal d'Ancre, au 10 de la rue de Tournon. C'est, en effet, le duc de Nivernais,

petit-fils de Mancini-Mazarini, à qui appartenait l'ancien hôtel Concini, qui fit construire, vers 1775, sur les dessins de l'architecte Peyre, le petit hôtel en question. Dans quel but ? Sans doute pour y herboriser, lui aussi, mais à sa manière, les belles conquêtes que lui ménageait sa réputation de grand séducteur et de "gentilhomme accompli". Bref, le petit hôtel de Nivernais fût à l'origine une "folie", cachée dans la verdure. Ce n'est qu'à partir de 1819, date à laquelle cette ancienne folie devint propriété de la famille Thureau-Dangin, que la construction de l'hôtel fût relevée (le 2ème étage mansardé fût redressé et surmonté d'un 3ème). Tel qu'il est aujourd'hui, le petit hôtel du Nivernais demeure une des plus jolies parures de la rue Garancière.

Il en est de même du 7 dont le jardin tend la main à celui de l'hôtel du 8 de la rue de Tournon où vécut Jules Jamin.

Notons, sur ce côté de la rue, le vieil hôtel du 15 qui avait, lui aussi, son jardin. Les figures allégoriques symbolisant les "Saisons" qui surmontent les fenêtres du rez-de-chaussée font un bien joli cadre à la très vieille maison d'imageries religieuses Boumard, fondée par M. Letaille et qui occupe ces lieux aimables et pieux depuis plus d'un siècle.

Enfin, on vous dira qu'au 5 (aujourd'hui Ecole Dentaire) a vécu le poète Népomucène Lemerrier vers 1827. Rendons hommage à la mémoire de ce poète qui fût assez médiocre, mais terriblement prolifique. Pour ma part, je lui préfère le souvenir de l'équarrisseur Macquart - un nom bien balzacien - qui vécut là aussi. Je lui ajouterai, en remontant un peu plus haut, celui du savetier Mangeot qui tenait une échoppe dans l'encoignure du mur de clôture de la caserne, contre le petit hôtel du Nivernais. Ce savetier était un personnage, rue Garancière. Peut-être descendait-il de l'illustre savetier Jean Marché, dont la femme, Jeanne Montrouge, fût, au XVIème siècle, l'une des plus riches héritières du bourg Saint-Germain. Je propose que cette petite échoppe soit classée, ne fût-ce que parce qu'elle a un joli pendant dans l'autre encoignure du mur, où se tient un des derniers artisans-ciseleurs de Paris, j'ai nommé, M. Delavault.

Le côté occidental de la rue Garancière n'est pas moins riche en souvenirs. Il est même plus imposant. Voici, au 10, l'emplacement de deux petites maisons ayant appartenues à l'illustre chirurgien Ambroise Paré. Ses héritiers les vendirent, en 1603, à Mathurin Duhamel qui les donna à l'avocat Nicole Acard.

L'hôtel de Sourdéac, ancienne mairie de l'ex XIème arr., domine, au 8, de sa haute et majestueuse carrure, toute la rue Garancière. A l'origine, nous voyons dans ces lieux un Yon de Garancière, chambellan du roi, puis, en 1595, un M. de Genyers, Sieur de Massac, maître d'hôtel du prince de Conty. En 1640, René de Rieux, évêque de Léon, fait bâtir, par les soins de l'architecte italien Bobelini l'hôtel actuel (qu'on appellera l'Hôtel de Léon) et le cède peu après à son neveu, Guy de Rieux, Seigneur de Sourdéac. Depuis 1854, l'hôtel de Sourdéac appartient à la librairie Plon, puissante dynastie d'imprimeurs et d'éditeurs qui remonte à 1583. Nul cadre ne pouvait mieux convenir à cette glorieuse maison qui a contribué depuis tant d'années et d'une manière si efficace à faire rayonner à travers le monde, la pensée française. Notons, pour ceux qui aiment la petite histoire, que le

hall de la librairie Plon occupe l'emplacement d'une ancienne salle de spectacles qui fût construite par le marquis de Sourdéac, un original épris d'art : c'est là qu'Adrienne Lecouvreur fit ses débuts de tragédienne.

Rue des Cordiers (1595), rue du Fer-à-Cheval (1612), rue du Pied-de-Biche (1620), rue des Fossoyeurs (1621), tels furent quelques uns des noms donnés à cette autre ruelle Saint-Sulpice qui devait, en 1806, prendre définitivement le nom de rue Servandoni, en l'honneur de l'architecte Servandoni, l'un des artisans de l'Eglise et de la place Saint-Sulpice.

C'est une bien curieuse rue qui a conservé de beaux restes, comme cette porte sculptée du XVIIIème, au 14, qui représente d'un côté Servandoni montrant le plan de son église et de l'autre un enfant apprenant à lire. Saluons, au 15, la maison où mourut, en 1784, le sculpteur François Vernet; c'est là chez la veuve de l'artiste que Condorcet trouva refuge, du 10 Juillet 1793 au 25 Mars 1794, et qu'il composa, dit-on, son immortelle "Esquisse des progrès de l'esprit humain".

Précisons que le nom de "rue des Fossoyeurs" que notre rue garda fort longtemps, lui vint de ce que plusieurs fossoyeurs habitaient là. C'est que, tout près, entre la rue Féron et le chevet de l'église Saint-Sulpice, s'étendait un vaste "cymetière destiné pour les enfants mors nez et les noyez non recongnus".

La petite rue du Canivet qui relie la rue Servandoni à la rue Féron mérite d'être citée. Elle doit son nom, vraisemblablement, à un certain Jean Canivet. On y trouve, au 3, un fort bel hôtel, dit de Breteuil, construit en 1730, avec sa magnifique rampe d'escalier et une fontaine de l'époque dans la cour.

Avec la rue Féron, l'Histoire se confond avec le roman, puisque le généreux Alexandre Dumas la peuple de mousquetaires. Il n'en fallait pas plus pour rendre cette jolie rue légendaire. Je connais, pour ma part, un excellent restaurant, qui s'est installé au coin de la rue Servandoni et de la rue de Vaugirard et qui a pris pour enseigne "les Cadets de Gascogne", ce qui lui promet une belle clientèle. Quoi qu'il en soit, disons que cette rue (qui aboutissait jadis à la rue Saint-Sulpice) doit son nom à Etienne Féron, Sieur de Prétoiseau, Procureur au Parlement, mort vers 1547, qui avait acheté l'ancien "cloz Lorin Gauldry". On appelait, en 1560, la "rue faicte de nouvel", ce qui lui donne une sorte de primauté parmi les "ruelles Saint-Sulpice".

Je ne jurerais pas qu'un Porthos ou un Aramis aient vécu au 4, mais je puis affirmer que cet hôtel appartient au très valeureux marin Mahé de la Bourdonnais, Gouverneur de l'Ile de France, qui infligea quelques sanglantes défaites aux Anglais (1750). Le 11 occupe l'emplacement de l'ancien couvent des Bénédictines de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement. Enfin, au 8, (petit hôtel de la Trémoille en communication avec le N° 52 de la rue de Vaugirard). Saluons la plus que centenaire maison d'édition Belin, spécialisée dans les manuels scolaires.

Nous voici au terme de notre courte promenade. Par la rue Saint-Sulpice, ancienne rue de la Foire (1514), rue des Prêtres (1697) et rue des Aveugles (1800) - cette dernière appellation en raison d'un groupe d'aveugles qui

étaient propriétaires de plusieurs maisons de cette rue - regagnons la rue Garancière, et admirons une fois de plus la tenue de toutes ces anciennes ruelles. Il est vrai qu'elles sont protégées par quelques bons anges gardiens qui ont fait leurs preuves : Blond et Gay, par exemple, avec ses soixante-quinze années d'édition religieuse et surtout, les grands éditeurs pontificaux, Desclée & C°, au 30 de la rue Saint-Sulpice, dont les ouvrages de théologie et de droit canon ont un rayonnement universel.



PETITE HISTOIRE, D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Nous relevons dans le Figaro du 12.11.79 la note suivante de F. Varenne concernant l'énigme du Temple.

"Les deux exhumations de 1846 et 1894 ont fait apparaître, dit-on, un cercueil de plomb gravé d'une fleur de lys, alors que le fossoyeur du cimetière Sainte-Marguerite, Bertrancourt, n'en fait pas mention". (M. Beaurepaire Louvagny - Paris 7ème).

D'après Marcel Le Clere, ancien commissaire de police et auteur d'un guide des cimetières et sépultures de Paris, les témoignages sont formels: il n'est pas fait mention de cercueil de plomb, mais d'un cercueil de bois et d'autre part, graver une fleur de lys à l'époque de la Révolution aurait relevé de la démenche.

Peu nous importe de savoir la nature du contenant, ce qui prime tout, croyons nous, c'est la nature du contenu. Pour cela il faut savoir que le 30.7.1819 à 10h du soir, le cercueil fût ouvert en présence du Docteur Marotte. Le Docteur Marotte fit immédiatement et minutieusement l'examen des débris. Il reconstitua le squelette, à part le crâne qu'il devait examiner en plein jour. Alors, l'anatomiste rendit son arrêt: "Cet enfant n'était pas le Dauphin. Le tronc que j'ai examiné est d'un sujet jeune agé de douze ans au moins et peut-être plus, mais alors atteint d'un rachitisme prononcé qui aurait empêché le développement de la cage thoracique. La tête attesterait un âge plus avancé encore, la suture des os du crâne et des dents indique un sujet d'au moins treize ou quatorze ans; or le fils de Louis XVI avait à l'époque dix ans et deux mois."

Ajouterai-je que la présence de la seconde grosse molaire vient confirmer cette notion de temps. La première grosse molaire est dite "dent de six ans" et la seconde dent de douze ans.

C'est donc "un faux Louis XVII" dont il s'agit, où est le vrai ? La perspicacité des chercheurs nous l'apprendra peut-être un jour

Pendant l'époque de la Révolution de 1848, dont on fête le 125^{ème} Anniversaire, dans les Principautés Roumaines ont travaillé plusieurs médecins et pharmaciens français.

La Révolution de 1848 est le début d'une ère nouvelle, parce que les esprits libres repoussant les philosophies théologiques et métaphysiques adoptaient le positivisme, même dans la médecine (1).

En 1848, Jules Guérin considéra "la médecine au service de la société" (1).

J.A. Vaillant, un Français qui habitait en Valachie depuis de nombreuses années, écrivait dans son livre "La Roumanie" paru en 1868 que : "48 fût fait par tous les indigènes, et que depuis l'an 40 il germait dans leur coeur" (2).

Le 19 Août 1845, à Sibiu, en Transylvanie, sur la petite place, le dentiste français, François Achard extrayait les dents sans paiement et vendait l'eau dentifrice "Elixir Parisien" et "l'Emplâtre Anglais Universel". Cet emplâtre était préparé en fondant "deux parties de mastic, trois parties de térébenthine, 1/2 partie de cire et 1/30 partie de Baume Vénitien. On trempait une feuille mince de papier dans l'emplâtre chaud, qui ensuite était laissé à sécher. Un morceau d'emplâtre coûtait 30 "creitzari (kreuzer)" (3)."

A cette époque là, on utilisait, en Valachie (1846), différentes recettes pour le mal de dents. Une de ces recettes contenait "cinquante dramuri de spiritus sinapis, deux dramuri de mastic, deux dramuri de camphre, deux dramuri de myrrhe et deux dramuri de flores caryophyllorum". Les produits solides étaient broyés, mélangés et macérés dans de la teinture de moutarde. Après huit jours, on filtrait "l'Elixir" obtenu, qui était prêt à être utilisé.

Une autre recette contenait "trois dramuri de bois dur, trois dramuri d'alun, dix dramuri de canelle, dix dramuri de flores caryophyllorum, le tout bien mêlé et bouilli dans 1/2 "oca (639 g.)" de vinaigre de vin fort, concentré jusqu'à un volume de cinquante "dramuri", ensuite on ajoutait une pièce d'acier et on faisait bouillir de nouveau la mixture." La solution acétique contenait aussi de l'acétate de fer produit pendant la dernière opération. On ajoutait de l'acier en croyant que "les dents deviendraient fortes comme l'acier". (4).

Une poudre dentifrice "pour blanchir et nettoyer les dents" avait la composition suivante : "poudre de racine de violette, poudre de China rouge, poudre de tartre de vin, de chacune deux "dramuri", ensuite poudre de coccionella et de flores caryophyllorum, de chacune un "dram". On les pulvérisait en une poudre très fine et celle-ci était mise dans une boîte. On se lavait les dents chaque matin avec une brosse humide ou avec un morceau de tissu de lin enroulé sur le doigt". (4).

Dans la pratique stomatologique de l'époque, était connu aussi, dans les Principautés Roumaines, "l'Elixir d'alcool avec du sel", "inventé" par le médecin anglais William Hec, qui l'utilisa entre 1834-1856 et qui était aussi employé par d'autres médecins anglais et français. La préparation de cet élixir est intéressante : "dans une bouteille d'une "oca (1,278 g.)", comme celles pour l'eau minérale, on remplissait 3/4 avec "le plus fort alcool français obtenable dans les pharmacies" et le reste était rempli avec du sel, dont "l'alcool extrayait seulement les gaz (?) nécessaires". Cet élixir était utilisé dans de nombreuses maladies, parmi lesquelles, le cancer, mais aussi pour "le mal de dents" et "pour nettoyer les dents avec une petite brosse molle mouillée dans le médicament". (5).

En 1849, François Achard venait à Iassy, en Moldavie, où il fonda "l'Institut Odontotechnique", dans lequel il utilisait, dans le traitement, "des poudres et des élixirs", jusqu'à sa mort en Avril 1853.

L'activité de François Achard fût continuée par son compatriote, le dentiste français, Charles Cazabon, qui demanda, aux autorités locales, d'approuver de continuer l'usage "des poudres et des élixirs" utilisés par son prédécesseur, (6).

En 1856, à Iassy, en Moldavie, où a travaillé François Achard, on vendait encore "des poudres dentifrices anglaises, de celles qu'on utilisait dans toute l'Europe". (3).

L'activité du dentiste français, François Achard, dans les Principautés Roumaines (1845-1853) représente une contribution précieuse à l'histoire des relations médicales franco-roumaines.

BIBLIOGRAPHIE :

- (1) - TATON, R. Histoire Générale de la Science, Tome 111. La science contemporaine, vol. 1. Le XIXème siècle. Presses Universitaires de France, Paris, 1961, 473-626.
- (2) - IORGA, N. Trei generatii in viata publica romaneasca, dupa judecata lui J.A. Vaillant. Acad. Rom. Mem. Sect. 1st. Seria III. Tom. XVI. Mem. 14, 5.
- (3) - PETRESCU, G.Z. Inceputurile dentisticeii in Tarile Romanesti. Tipografia "cultura". Bucuresti. 1934. 14-31.
- (4) XXX Dohtor de casa. Cules din mai multe carti pentru folosul obstesc de un iubitor de binele emenirii. 1846 noiembrie 15. 5-98.
- (5) - XXX Doktorul si ikonomul kasnik. A. Berman. Iasi. 1858. 1-279.
- (6) - PRUTEANU, P. Médecins Français en Moldavie au cours du XVIIIème et de la première moitié du XIXème siècles. Communication présentée au XVIème Congrès International d'Histoire de la Médecine. Sept. 1959. U.S.S.M. Bucarest 1958. 8.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU SAMEDI 20 OCTOBRE 1979

Le Congrès Dentaire International, qui s'est tenu au Palais des Congrès de la Porte Maillot à Paris, a été pour la Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire l'occasion d'y montrer sa vitalité et l'intérêt qu'elle a suscité chez de nombreux confrères et cela même à l'étranger.

Bien qu'ayant lieu le Samedi après-midi, jour de l'ouverture du Congrès et en même temps que cinq autres réunions concernant d'autres disciplines, la présence de ses adeptes n'en a guère souffert. Il serait fastidieux d'énumérer les noms de tous les confrères qui nous ont fait l'honneur d'être présents ou, qui retenus ailleurs, sont venus s'excuser.

Mais nous nous devons de mentionner toutefois la présence remarquable des Docteurs Amyot et Baden représentant l'un et l'autre pour les U.S.A. deux Universités Américaines, de plusieurs praticiens des Pays-Bas, de Belgique et de Beyrouth. A noter enfin, la présence de plusieurs Professeurs de l'Université de Paris VII et celle du Professeur Besombes représentant l'Académie de Chirurgie Dentaire et le Comité National d'Hygiène et de Santé Bucco-dentaire.

Les orateurs inscrits ont tenu la tribune de 14h30 à 17h30.

Le Docteur Langlois a ouvert la séance et d'emblée nous a transmis son enthousiasme pour l'ensemble du trésor moyennageux découvert à Vix et qui entoure l'énigmatique "Dame de Vix".

Il s'agit d'une étude sur le crâne de la Dame de Vix, Princesse Celte, exhumée en 1953 à Vix (21) par Monsieur Joffroy, avec un matériel considérable, notamment le plus grand vase de l'Antiquité (200 kilos de bronze). Le crâne, hyperdolichocéphale, assez bien conservé, présentait 21 dents implantées sur les maxillaires et 4 détachées retrouvées dans la boue du tombeau. Le caractère féminin du crâne est démontré par l'étude détaillée de dix indices odonto et anthropologiques. L'âge de la Dame est évalué, par l'étude du système dentaire; elle avait 35 ans à son décès en 525 avant J.C. (application de la méthode de Gustavsohn).

Une tentative de reconstitution du visage est effectuée à partir du crâne sec avec l'aide d'un sculpteur de la Manufacture Nationale de Porcelaine de Sèvres. D'abord, reconstitution exacte du crâne osseux en glaise à l'aide de radiographies tridimensionnelles, puis mise en place de la musculature, application des téguments suivant les épaisseurs des tables d'Ogawa. La tête ainsi réalisée est une "représentation approchée" fondée sur un maximum de données scientifiques.

Le Docteur Langlois, grâce à ses connaissances et à de patientes et longues recherches, est parvenu à percer le mystère et même à reconstituer scientifiquement la physionomie d'après ce qui subsistait du squelette découvert. A l'inverse du portrait robot qui cherche à restituer le souvenir d'une image, notre confrère, s'appuyant sur la connaissance de tous les indices scientifiques

et anatomiques d'orthopédie dento-maxillo-faciale, sur le diadème lui-même qui ornait le front de la "Dame de Vix", a pu, grâce au concours enthousiaste des ingénieurs de la Manufacture de Sèvres, restituer la figure humaine à ce qui jusque là n'était qu'une énigme. Nous n'oublirons pas l'image gracieuse, belle et pleine de dignité que le Docteur Langlois nous a fait connaître, ce dont nous le remercions et le félicitons.

A cette prestigieuse conférence a fait suite l'étude très directe et moderne que le Docteur Baden de la Fairleigh Dickinson University a faite sur "L'Evolution Historique du Cancer de l'Oropharynx et du Concept de sa Détection Précoce". On ne peut que s'incliner devant son savoir, son érudition, son don d'orateur et sa façon inattendue d'introduire la peinture moderne, sous forme de quelques diapositives à celles purement techniques.

Après le Docteur Baden, nous devons entendre le Docteur Hoffman Achtel de la F.D.I., sur le sujet historique : "Des Avulsions Dentaires non Sanglantes" et nous regrettons bien sincèrement qu'une erreur du Comité d'Organisation nous en ait privés.

Enfin le Docteur Landé a fait un brillant exposé de ses travaux concernant la prise d'occlusion centrique dans la confection des prothèses complètes. L'appareil de Landé est donc remarquable du point de vue de la précision et surtout de la rapidité de prise d'occlusion. Cette méthode est rigoureusement scientifique; beaucoup plus simple, beaucoup plus rapide, beaucoup plus précise que toutes les méthodes antérieures, on doit féliciter le Docteur Landé d'avoir doté la France d'une méthode supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'ici. Son appareil est un instrument remarquable. J'aimerais ajouter, tout de même, qu'il a fait honneur au service de prothèse complète de notre Maître à tous, j'ai nommé le Professeur Chapey, qui a ajouté: "Mon ami Landé a satisfait, d'un seul coup, à un véritable progrès de simplicité, de gain de temps au fauteuil pour le patient, de diminution de fatigue pour le praticien et par voie de conséquence une occlusion centrique réelle (1950)".

C'est ainsi que s'est achevé notre contribution au succès du 67ème Congrès Mondial International, après que le Président V.B. Gauval ait prononcé quelques paroles de remerciements à l'égard des organisateurs et de tous les confrères présents, auxquels s'étaient joints le Président et Madame L.J. Cecconi ainsi que Monsieur Angot que nos adhérents connaissent bien.

Le Secrétaire Général

Dr. R.R. Warnault.

Quelques énigmes

En effet, ne nous dit-on pas que Lécluse fût nommé chirurgien dentiste de Sa Majesté le Roi de Pologne, étant dentiste de la Cour du Roi Auguste III (1733-1763). Avant son stage de dentisterie, Lécluse avait d'autres métiers, par exemple, il était acteur de l'Opéra Comique à Paris. Après sa nomination à l'état de dentiste de la Cour, il plaisantait souvent, disant qu'on lui avait offert ce poste quand le Roi de Pologne avait perdu ses dernières dents.

La méchante opinion de Voltaire disait que le Roi Polonais avait perdu ses dents à la suite des soins exécutés par Jourdain. Ce qui prouverait que Jourdain était dentiste de la Cour du dernier Roi de Pologne, Stanislas-Auguste. Malheureusement, il n'existe plus d'autres documents concernant son séjour à Varsovie.

Le chirurgien dentiste Mantega del Bene travailla en Pologne en 1775. Il était probablement dentiste de la Cour Royale en 1779. Cela prouve qu'il devait être un bon praticien.

En se basant sur la notice concernant les honoraires, on peut supposer qu'un autre dentiste, Francisco Faverot, dentista nobili, était en 1787 le médecin d'une Cour Polonaise.

Les données personnelles du chirurgien dentiste Le Fevre et du chirurgien-médecin Embry (ou Ambry) datent de 1793. Comme il résulte d'une notice, ils agissaient pour la grande Révolution Française et à cause de cela ils furent expulsés de la Pologne, après un séjour de quelques années.

La presse quotidienne du XVIIIème siècle nous informe qu'à Varsovie est venu de Paris M. Prévost, neveu et élève de Bourdet, dentiste du Roi de France. De cette même notice de réclame nous savons quels services il offrait au public de Varsovie - "Il traite le scorbut, abcès, excroissances, pourriture des mâchoires, il retire les dents douloureuses."

Deux années plus tard, Prévost fût engagé à la Cour de Madame Jablonowska, la vovoide de Braclaw.

A la deuxième moitié du XVIIIème siècle, la Pologne était sous une grande influence de la culture française, les costumes étaient français et la langue française était devenue la langue mondaine, la langue des gens instruits. Il semble donc juste que les médecins français aient joui d'une grande considération en Pologne, d'autant plus que par l'oeuvre scientifique de Fauchard, la dentisterie française gagnait sa renommée mondiale.

BIBLIOGRAPHIE

- | | |
|---------------|--|
| Pankiewicz Z. | "Les dentistes français en Pologne". |
| Cabanès | "Dents et dentistes à travers l'Histoire". |
| L. Lindsay | "A short History of Dentistry". |
| Popiel | "Archives principales des actes anciens". |

« Combien de bras et de jambes à demy pourries et gangrénées par la sanie des playes, le pus des tumeurs, et l'ordure maligne des ulcères rougeans, à la guérison desquels la plus fine Chirurgie s'est trouvée courte, ont été consolidez par l'énergie de ces merveilleux emplâtres ». Préface signée : Delescure, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier.

Puis après, une épître dédicatoire à « Messieurs les Prestres, Diacres et Clercs des Séminaires et autres ecclésiastiques destinés aux fonctions curiales.

Vingt-deux pages où il est beaucoup parlé de miracles et de la démonstration du droit et des devoirs des Prêtres d'être des thérapeutes.

« Il est donc certain que les Prêtres, les Clercs et toute sorte d'Ecclésiastiques qui ont déjà la direction des Ames, ou qui sont destinés à leur conduite, sont obligés, selon leur pouvoir d'assister le peuple, non seulement par les aides spirituelles, mais encore par toutes sortes de secours temporels ; parmi lesquels, ceux qui regardent la guérison des maladies, et par conséquent la conservation de la vie, par la restitution de la santé sont les plus considérables et les plus touchants.

« Et enfin le Privilège du Roy donné à Paris le quatorzième jour de juin l'An de grâce mil six cens quatrevingt seize et de notre Règne le cinquante quatrième.

Par le Roy en son Conseil.

Signé : LE PETIT.

On peut voir que l'exercice de la médecine et de la chirurgie sous le grand Roy. était quelque peu libre .. et que chacun, ou mieux, certains individus du Royaume étaient non seulement autorisés, mais incités à soigner et guérir leurs semblables, car les remèdes sont infaillibles!

Nont-ils pas toute la protection Religieuse. « Louïs évêque de l'église d'Agde, en en faisant la présentation, l'apologie et la recommandation à son Clergé d'appliquer ces remèdes de Madame Fouquet nostre mère et du sieur Delescure nostre médecin, à Agde.

Le Comité de Paris et les autres comités régionaux ont le plaisir de vous adresser ce bulletin de la Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire. Ce bulletin est destiné à tous les membres de la Société et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la denture. Il contient des articles de fond, des comptes rendus de congrès, des nouvelles de la Société, etc. Nous espérons que vous apprécierez ce bulletin et que vous voudrez bien nous en faire part.

Le Directeur de la Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire
 M. J. DUHEM, 16, rue de Bagnolet 75020 PARIS



BULLETIN D'ADHESION à la SOCIETE FRANCAISE D'HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE, créée le 16 Novembre 1949.

Nom Prénom

Adresse

donnant droit à la Revue d'Histoire de l'Art Dentaire.

- Droit d'Entrée : 300 F
- Membre à vie : cotisation unique
- Membre Bienfaiteur : 1.000 F
- Membre d'Honneur : 500 F
- Membre Actif : 200 F

Trésorier : Dr J. DUHEM, 16, rue de Bagnolet 75020 PARIS

Pankaj
 Cahane
 L. Lindsey
 Popiel